

REGLEMENT FTS Winter Edition 2021

Article 1 : Organismes

Le Festival Trail Semois (FTS en abrégé) est un trail nature organisée par l'asbl Trail Herbeumont. Nous ne recherchons aucun but lucratif, sinon celui d'apporter notre support à 2 associations : la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques et l'Accueil Familial Luxembourg.

Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment via le formulaire de contact sur le site du FTS (www.festival-trail-semois.be), par email à l'adresse info@festival-trail-semois.be.

Article 2 : Inscriptions et conditions de participation

La participation au FTS Winter Edition implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Le FTS Winter Edition se déroule en accord avec les autorités régionales et locales, dans le respect strict des règles COVID en vigueur. Dans ce contexte, les inscriptions sont limitées à 199 participants.

Les participants s'inscrivent obligatoirement via le site web ultratiming.be. Les inscriptions au trail seront clôturées le mercredi 25 novembre à 23h59 ou dès que la limite du nombre de participants est atteinte.

Les trails est à considérer comme « entraînement individuel balisé ». Chaque participant court sous sa propre responsabilité et est tenu de respecter le code de la route.

Article 3 : Date et distances

Le FTS Winter Edition se déroule en nocturne, le samedi 27 novembre 2021 de 18h00 à 21h00. Il se déroule à Herbeumont et comporte 1 boucle de 3,3 km pouvant être courue une ou plusieurs fois.

Les départs sont « individuels » ou par groupe. Un départ groupé est prévu à 18h00. Des départs individuels sont possibles jusqu'à 20h00.

Il est demandé aux participants de s'organiser afin de ne plus être présents sur le parcours après 21h00.

Le parcours est balisé. Le balisage est à respecter scrupuleusement. Il n'est pas permis d'emprunter des raccourcis et de quitter les chemins et les sentiers.

Article 4 : Accueil des participants, retrait des dossards et support de l'organisation.

L'organisateur assure un accueil des participants sur place à partir de 16h30 le jour du trail. Lors du passage à l'accueil, l'organisation fournit toutes les indications utiles sur le balisage du parcours et communique les instructions de sécurité à respecter.

Le parking est prévu à l'Avenue René Demarteau et l'Avenue des Combattants à Herbeumont. Les participants seront guidés vers la zone d'accueil.

Les participants doivent obligatoirement respecter les règles sanitaires générales en vigueur et les règles spécifiques à l'évènement.

Les participants doivent obligatoirement se munir d'un téléphone portable. En cas de difficulté sur le parcours, ils peuvent contacter l'organisateur au +32 483 555 960. En cas de problème majeur, il est demandé de prendre directement contact avec les secours (numéro d'appel d'urgence 112).

Article 5 : Éco-responsabilité et Esprit fair-play.

Les participants s'engagent à garder la nature propre. Tout abandon de matériel, tout jet de déchet hors des lieux prévus à cet effet est strictement interdit.

Les participants s'engagent à courir dans un esprit fair-play, à venir en aide à un participant qui serait en difficulté et à respecter les organisateurs et les bénévoles qui sont présents tout le long du parcours. De plus, tout participant est tenu à apporter assistance en cas d'accident d'un autre participant (jusqu'à l'arrivée des secours).

Article 6 : Droit de rétractation

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. En cas de non-participation, pour quelque raison que ce soit, la personne inscrite n'a pas droit au remboursement des droits d'inscription et de tous les frais supplémentaires.

Article 7 : Modification et annulation.

L'organisation se réserve le droit :

- d'apporter toute modification au présent règlement ;
- de changer l'heure de départ et du retrait des dossards, le parcours, le kilométrage, les obstacles à n'importe quel moment si les conditions du terrain ou de météo l'exigent ;
- d'annuler la manifestation ou de modifier le parcours soit sur requête d'une autorité administrative, soit en raison de circonstances exceptionnelles, soit encore en cas de force majeure.

Si l'événement ne peut avoir lieu, l'organisation proposera aux participants, dans la mesure du possible, une alternative sous la forme d'une inscription à prix réduit lors d'une prochaine édition.

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue de rembourser les droits d'inscription et les frais supplémentaires éventuels. Les participants ne pourront prétendre à aucune autre indemnité.

Article 8 : Données à caractère personnel et droit à l'image.

Toutes les données relatives aux participants sont destinées à l'asbl Trail Herbeumont. L'asbl Trail Herbeumont et ses partenaires vont utiliser ces informations pour la participation à l'événement ainsi que pour des fins de marketing et de communication.

Le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 relatif à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel prévoit le droit d'accéder aux données et de les rectifier. Le participant peut demander à tout moment la rectification de ses données à caractère personnel, en utilisant les données de contact reprises dans le présent règlement.

Par son inscription, tout participant autorise expressément l'asbl Trail Herbeumont et ses partenaires à :

- utiliser ses données et ses droits à l'image sous une forme imprimée, cinématographique, vidéographique ou autre en vue de toute exploitation directe ou indirecte, sans réclamer d'indemnité à cet égard ;
- prendre pendant sa participation au FTS des photos et/ou images audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître ;
- publier lesdites photos et/ou images audiovisuelles sur le site internet, la page Facebook et Instagram pendant et après le FTS ;
- utiliser lesdites photos et/ou images audiovisuelles sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Article 9 : Validité des clauses

Si un ou plusieurs articles des présentes conditions sont nuls ou illégaux, quelle qu'en soit la raison, cela n'affectera pas la validité des autres articles des présentes conditions générales.